

---

---

## PLANIFICATION FISCALE PERSONNELLE

Co-rédactrices : Pearl E. Schusheim\* et Gena Katz\*\*

---

### ÉCHEC DU MARIAGE : UN APERÇU PRATIQUE DES CONSIDÉRATIONS FISCALES

*Andrew Bateman\*\*\**

Il est fréquent qu'un conseiller fiscal participe activement — et, selon nous, il devrait toujours le faire — à la structuration d'un règlement à la suite de l'échec d'un mariage ou d'une union de fait. Mettre légalement fin à un mariage peut entraîner une vaste gamme de considérations fiscales concernant, entre autres : 1) la pension alimentaire; 2) le partage des biens; et 3) les risques de dette fiscale. L'auteur donne un aperçu pratique de ces sujets et de certaines considérations découlant de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**MOTS-CLÉS :** DIVORCE ■ DETTE FISCALE ■ BIEN MATRIMONIAL ■ ÉPOUX ■ CONJOINT ■ PENSION ALIMENTAIRE ■ FIDUCIE

---

---

\* De Couzin Taylor LLP (affilié à Ernst & Young LLP), Toronto.

\*\* De Ernst & Young LLP, Toronto.

\*\*\* De Felesky Flynn LLP, Calgary. L'auteur tient à remercier Rhoda Dobler de Dunphy Best Blocksom LLP et Scot Menzies de Widdowson Kachur Ostwald Menzies LLP pour leur collaboration à la préparation du présent article en matière de droit de la famille.